

Affaires courantes

même y donner un prix en dollars canadiens. Pas de librairie, pas de cinéma, pas de salle d'exposition, pas de piscine, pas de musée des beaux-arts, pas de vélodrome, pas de métro, etc.

Monsieur le Président, la population de Lebel-sur-Quévillon croit que ce Groupe de travail ne s'est pas ajusté à la réalité quotidienne du Nord et du moyen Nord, en Abitibi.

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Joe Commuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui en vertu de l'article 36 du Règlement une pétition provenant de citoyens de Red Rock, en Ontario, petite localité de ma circonscription qui est située à environ 50 milles à l'est de la ville de Thunder Bay. Ils sont unanimes à protester contre la taxe sur les produits et services que le gouvernement veut imposer à leur localité. Ils exhortent le gouvernement à revenir sur sa décision et à renoncer à la taxe sur les produits et services.

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des centaines d'habitants de ma circonscription de Burnaby—Kingsway que préoccupe le projet de taxe sur les produits et services.

Ils font valoir que c'est un mode de taxation injuste du fait qu'on ne tient pas compte de la capacité de payer du contribuable. Ils demandent au gouvernement de présenter une réforme fiscale faisant en sorte que ceux qui sont capables de payer, par exemple les entreprises et les bien nantis, paient leur juste part. Ils signalent que le gouvernement cherche maintenant à taxer les imprimés, les coupes de cheveux, les couches, les cercueils et les combustibles domestiques.

Ils prient donc instamment le gouvernement de mettre fin à son projet de taxe sur les produits et services qui aurait pour effet de faire retomber la charge fiscale sur le Canadien moyen, car il s'agit d'une taxe à la consommation d'un caractère nettement régressif, et d'opter plutôt pour une véritable réforme fiscale.

Je signale que cette pétition porte la signature de centaines de joueurs de quilles de ma circonscription, qui se disent fort inquiets de l'effet que la taxe sur les produits et services pourrait avoir sur leur jeu au Canada.

M. Lyle Kristiansen (Kootenay—Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente deux pétitions signées par envi-

ron 200 Ontariens, en grande majorité des municipalités de St. Thomas et de Mississauga, et qui, j'en suis certain, feront chaud au cœur du président du Comité des finances.

Les pétitionnaires affirment que la taxe sur les produits et services proposée constitue une forme injuste de taxation parce qu'elle ne tient aucun compte de la capacité de payer du contribuable et ils exhortent la Chambre des communes de rejeter le projet de taxe sur les produits et services dans sa forme actuelle.

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je présente une autre pétition signée par des habitants de la ville de Windsor qui sont consternés par l'arrogance du gouvernement conservateur et prient humblement le Parlement de rejeter la taxe sur les produits et services proposée.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'interviens, afin de présenter une pétition signée par de nombreux Canadiens que consterne la proposition du gouvernement d'appliquer une taxe sur les produits et services et qui exhortent le Parlement à rejeter cette taxe injuste et discriminatoire.

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui, afin de présenter une pétition au nom d'habitants de Windsor et de London, en Ontario, qui s'inquiètent des répercussions de la taxe sur les produits et services qui va leur imposer un fardeau supplémentaire, ainsi qu'aux gens de leurs localités respectives. Monsieur le Président, je suis persuadé qu'en tant qu'ancien sportif, vous êtes très conscient des répercussions que cette mesure aura sur les sports au niveau mineur, le hockey, le football, le soccer et le reste. C'est pourquoi les pétitionnaires rejettent donc cette taxe.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par de nombreux électeurs de la grande circonscription de Windsor—Ouest qui sont si bien représentés dans cette enceinte par mon éminent collègue.

• (1130)

Les pétitionnaires s'offusquent vivement de la TPS, la taxe des pleurs et des souffrances du gouvernement fédéral. Ils demandent à la Chambre des communes de s'assurer que cette taxe ne sera jamais mise en oeuvre.

Étant donné que j'ai déjà déposé un grand nombre de pétitions portant sur cette question, j'espère avoir maintenant convaincu le gouvernement de retirer immédiatement cette taxe.